

ASSEMBLÉE PAROISSIALE ORDINAIRE
16 novembre 2023, Vucherens

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Méditation
3. Lecture des principes constitutifs 1,2,5,6.
4. Approbation du PV de l'assemblée paroissiale ordinaire du 18 novembre 2022
5. Comptes 2022
6. Budget 2024
7. Don au gîte El Jire
8. Tabelle des cultes
9. Échos de la vie paroissiale
10. 2024, repourvue du Conseil de paroisse, prochaine législature
11. Communications du Conseil régional et du Synode
12. Divers et propositions individuelles
13. Présentation de l'activité *Méditation pour tous*

1- Accueil

Il est 20h lorsque Jean François Perroud accueille les paroissiens et ouvre la séance.

2- Méditation, par Bertrand Quartier

Cet Homme extraordinaire que tous suivaient parlait d'un Royaume. "Quel est donc ce royaume des cieux dont tu parles tout le temps ?

C'est comme du levain, mélangé dans trois mesures de farine, il fait lever la pâte. C'est comme une graine de moutarde, minuscule, mais qui a poussé, où les oiseaux sont venus"

Notre paroisse est bien petite...Ce royaume tellement petit, on ne le voit pas, mais chacun peut être une graine, un levain, et quand on le mélange, ça pousse !

Plantons des graines, soyons du levain, ce soir et dans nos vies de tous les jours.

Prière :

J'ai rêvé (...) d'un monde qui ressemblait au Royaume de Dieu

(annexe 1)

3- Lecture des principes constitutifs de l'EERV, articles 1-2-5-6

4- Acceptation du PV de l'Assemblée paroissiale ordinaire du 18 novembre 2022 aux Cullayes

Le PV est accepté, avec 2 abstentions.

5- Comptes 2022

Bertrand Quartier présente les comptes 2022.

Produits. En 2022, ils sont en augmentation, grâce aux offrandes lors des cultes et des services funèbres. La paroisse remercie les généreux donateurs. La fête paroissiale a généré CHF 18 000 de recettes.

Charges. Elles sont essentiellement constituées de la redevance due à l'EERV au niveau cantonal et régional. Notre région de la Broye perd moins de protestants que le reste du canton, aussi notre redevance augmente de 16% par rapport à 2021.

Les activités sont nombreuses, mais génèrent peu de charges, grâce à la générosité des animateurs bénévoles, ou la prise en charge par la région (KT10 et KT11)

Quelques modifications de comptes ont été faites, sans incidence sur le résultat.

Nos comptes sont équilibrés grâce à la convention entre paroisse et communes, qui prennent en charge de nombreux coûts (organistes, entretien de la salle de paroisse, indemnités...). Grâce à l'aide des communes, nous pouvons nous engager auprès des habitants.

L'année 2022 se clôt sur un bénéfice de CHF 7.58

Au 31 décembre 2022 la paroisse a des provisions pour CHF 130 000 environ.

Les rapporteurs des communes, Loïc Bardet de Vulliens et Christophe Balissat de Corcelles-le-Jorat, transmettent leurs observations (*annexe 2*)

L'Assemblée accepte les comptes 2022 à l'unanimité.

6- Budget 2024.

Bertrand Quartier présente le budget 2024.

Le conseil souhaite rester prudent côté recettes et pessimiste côté charges.

Produits.

Identifier les collectes est une ancienne demande de l'assemblée. Le conseil propose de continuer à annoncer les buts des offrandes lors des cultes, mais sans les détailler imputer ensuite dans les comptes.

Charges.

Comme pour les comptes 2022, notre participation à l'EERV augmente suite à l'érosion du nombre de protestants, tandis que les actes ecclésiastiques diminuent. Cependant, la Région utilisera en 2024 un fonds de réserve pour lisser l'augmentation.

Notre paroisse aime organiser des fêtes, les frais des manifestations augmentent.

Le photocopieur sera remplacé, il sera amorti sur 10 ans. Son achat entraîne une augmentation significative du déficit budgétaire.

Le budget 2024 prévoit une perte de CHF 12 182,-

La partie hors exploitation est obligatoirement équilibrée.

Le conseil de paroisse propose de diminuer quelque peu les réserves pour absorber les pertes annuelles ou pour des projets spécifiques.

En absence de question, l'Assemblée accepte le budget 2024 à l'unanimité.

7- El Jire, projet d'agrandissement.

L'assemblée accepte d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Avec ses 4 lits, le gîte a accueilli 750 pèlerins depuis l'ouverture en 2019, dont 200 cette année. Il est très souvent complet, des bénévoles acceptent de loger les pèlerins chez eux. Le projet d'agrandissement permettra d'offrir plus de lits, ainsi qu'une cuisine et un réfectoire.

L'association peut compter sur des subventions et un prêt à venir.

Le conseil de paroisse, par la voix de Bertrand Quartier, propose que la paroisse fasse un don de CHF 10'000,- en utilisant une partie de ses provisions.

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

8- Tabelle des cultes.

En 2024, les cultes seront mieux répartis dans toutes les églises et chapelles de la paroisse: de 5 à 7 cultes dans chacune des églises, et 12 à Mézières.

Il y aura quelques cultes régionaux ou du Pôle Haute-Broye.

9- Échos de la vie paroissiale

Claire-Lise Chollet présente la longue liste des activités menées cette année :

Un concert en décembre 2022, le spectacle de la Rosée,

Le culte en plein air de juin, toujours un plaisir pour 82 adultes et 16 enfants .

34 bruncheurs au brunch du 1er août préparé par la maison Haenni.

La fête paroissiale a offert marché, soupe à la courge, très beau culte puis repas délicieux, grâce aux catéchumènes en pleine action, aux fidèles et nouveaux bénévoles. On cherche un.e responsable de la brocante pour remplacer Thérèse Golay.

Les offres spirituelles se sont étoffées, chaque mois se succèdent :

la méditation du mardi matin, une méditation de pleine conscience, l'office des pèlerins préparé par un groupe de bénévoles, Musique en liberté, Écrire sous les étoiles, la célébration en silence, l'église des jeunes et le parcours alpha.

Rappelons encore les transports sur demande aux cultes , la distribution des prédications

A venir pour la fin 2023, un programme très étoffé à retrouver dans le prochain Réformés ou sur le site Internet de la paroisse <https://jorat.eerv.ch>

Tout ceci est possible grâce aux bénévoles qui épaulent nos ministres, qui ne sont plus qu'un poste et demi.

La présence auprès des enfants est partagée entre Bertrand Quartier et Sylvain Demierre, animateur d'église pour l'enfance, à 20% pour les 2 paroisses du pôle. Il lancera des activités nouvelles en 2024.

L'Éveil à la foi se fait par 5 rencontres sur l'année, avec Maryline Authier, une animatrice pastorale catholique et Sylvain Demierre. Les 2 groupes Église des enfants sont animés par Marinette Rytz à Ropraz, et Bertrand Quartier à Servion, appuyé par Verena Favaretto et Mélanie Cherpillod. Faute d'enfants, le groupe de Carrouge s'est arrêté, sauf pour la fête de Noël. Merci à ses monitrices de longue date, Sabine Bach, Nathalie « Tatouille » Chappuis et Béatrice Gindroz.

Si les enfants, les catéchumènes et les jeunes ne sont pas au culte du dimanche, ils sont bien présents dans la paroisse, on peut les porter dans nos prières, ainsi que les animateurs.

10- 2024, repourvue du Conseil paroissial, prochaine législature

Des élections auront lieu lors de la prochaine assemblée de printemps, pour une nouvelle législature de cinq ans. Deux personnes ne se représentent pas, une autre ne se représente que pour une demi-législature. D'ici le printemps, il nous faut au moins 2 candidatures pour compléter l'équipe.

On cherche un trésorier ou trésorière, pour le suivi de notre comptabilité, être référent auprès de notre caissière, avec notre fiduciaire.

Les futurs conseillers et conseillères peuvent s'engager ponctuellement selon leurs compétences et leur charisme.

Que les municipaux relaient l'info ! recommande Jean-François Perroud, président de notre assemblée.

11- Communications du Conseil régional et du Synode

1- Le Conseil régional s'adresse aux paroisses pour que tous, nous nous engagions dans la recherche de conseillers et de bénévoles, d'autant plus en période de diminution du nombre de ministres. Le conseil régional lui-même cherche deux candidats intéressés par les thèmes de la solidarité et de la vie communautaire et culturelle.

Suite à la réorganisation des paroisses en pôles, un bilan sera établi courant 2024.

(Cf. annexe 3)

2- Le Synode ordinaire des 3 et 4 novembre a accepté le budget 2024, en déficit de CHF 500 000,-
Le travail sur la gouvernance de l'EERV se poursuit.

(Cf. annexe 4)

12- Divers et propositions individuelles

Philippe Corset :

1- Musique en liberté expérimente des chants pour enrichir nos célébrations, les ministres sont invités à faire de la pub et à y participer s'ils le peuvent.

2- Pourquoi ne pas établir une liste unique de lecteurs et lectrices au culte, qui liraient dans toutes les églises ?

3- La discussion sur les célébrations laïques aura-t-elle lieu ? Réponse : une assemblée extraordinaire est prévue au 1er semestre 2024, animée par Florence Clerc-Aegerter.

4- Philippe Corset vice-président de l'assemblée demande à être associé à la préparation des assemblées.

Claire-Lise Chollet: Les Cartons du cœur cherchent des bénévoles pour les récoltes ou les distributions, pour environ 4 fois 4 heures par mois

Françoise Corset : A partir du 3 décembre, la Cène sera offerte avec des gobelets en verre et non en plastique. D'autres propositions, dont une coupe commune, sont évoquées.

Jean-François Perroud : les habitants de Vucherens souhaitant proposer une "fenêtre de l'Avent" peuvent s'annoncer à la commune.

13- Présentation de l'activité *Méditation pour tous*

Brigitte Blanc présente le groupe de méditation en pleine conscience, qui se rencontre une fois par mois, à Vulliens ou Mézières pour une heure environ. La méditation est animée par chacun selon le thème de son choix. Elle se déroule ainsi : accueil, puis musique, prière, méditation entre 20 et 30 minutes, temps pour exprimer son ressenti et enfin partage d'un thé.

Ces moments nous aident à prendre du temps pour nous et pour Dieu. Savoir s'arrêter, s'écouter, pour être disponible aux autres, rencontrer Dieu et partager avec lui, voilà ce que la méditation permet.

Brigitte Blanc propose quelques minutes pour que l'assemblée expérimente ces sensations.

Betty Maillard témoigne de ce que le groupe de méditation lui apporte, et la liberté qui y règne. Le groupe est ouvert à tous.

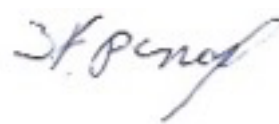
Toutes les activités sont détaillées sur le site Internet de la paroisse.

Le président de l'assemblée clôt la séance à 21h50 et invite chacun à une collation offerte par la commune de Vucherens, que nous remercions.

La secrétaire



Le président



Annexe 1- Prière d'entrée

J'ai rêvé d'un monde où l'on ne savait plus ce que signifiait le mot oppression.

J'ai rêvé d'un monde où l'on pouvait manger et chanter sans que d'autres, ailleurs, manquent de pain et vivent dans les larmes.

J'ai rêvé d'un monde où le chant des oiseaux avait remplacé le bruit des armes, et la tendresse, la recherche de l'argent.

J'ai rêvé d'un monde où plus personne ne cherchait à réussir sa vie et où le poète n'avait plus peur de proclamer très haut son chant le plus précieux.

J'ai rêvé d'un monde qui ressemblait au Royaume de Dieu.

Ce rêve, c'est peut-être ma prière ; que ce soit aussi notre combat.

Liturgie de l'Église réformée de France.

Publié dans « La force de la prière » in Prier (Hors-série no 81).

Annexe 2

Rapport de la commission de gestion sur les comptes 2022

La Commission de gestion, formée de Christophe Balissat, de Corcelles-le-Jorat et de Loïc Bardet, de Vulliens, s'est réunie le 25 octobre 2023 à la salle de paroisse de Mézières afin d'analyser les comptes 2022. Le Conseil de paroisse était représenté par Bertrand Quartier, diacre. Par ailleurs, Claire Lise Chollet, présidente, a transmis un certain nombre de réponses et de précisions par la suite par voie électronique.

La commission a pris connaissance des comptes 2022 ainsi que des comptes 2021 et du budget 2022. Elle a été informée par le diacre des principales particularités en comparaison à ceux-ci et a obtenu des réponses à toutes ses questions. Elle a, en outre, pu bénéficier de toute la transparence par rapport aux difficultés encore rencontrées pour l'année 2022 dans la gestion de la comptabilité par l'entreprise pourtant mandatée pour ceci. La commission est satisfaite que la situation soit dorénavant réglée avec une solution valable dès les comptes 2023.

Par rapport au budget 2022 et aux comptes 2021, il faut relever plusieurs différences dans la systématique comptable. Ces différences ne portent pas à conséquence sur le résultat d'ensemble qui se solde sur un équilibre avec un excédent de revenu de 7,58 francs alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 4'500,-

La commission se permet de relever quelques points

- Compte 3320 «Frais manifestations»: l'importante différence avec le budget 2022 s'explique par une différence de comptabilisation des frais. Il serait bien de garder la même logique à l'avenir afin de faciliter les comparaisons.
- Compte 4600 «Salaires conciergerie»: il n'a jamais existé de pièce comptable pour ce poste. Il serait bien qu'à l'avenir le Conseil de paroisse établisse au moins une fiche de salaire annuelle.
- Compte 4610 «Energie»: le montant porté à ce compte en 2022 correspond au total de la taxe eaux usées (2021 et 2022) et de l'électricité (Romande Energie). Il est également prévu que le ministre locataire de la cure de Mézières refacture le 25% de son décompte de chauffage (gaz) à la paroisse. En 2022, l'ancien locataire n'est resté que jusqu'au 31 janvier et n'a rien facturé. Puis la cure a été vide et le Canton n'a pas bougé. Les nouveaux locataires sont entrés au mois d'octobre 2022 et n'ont pas encore refacturé les trois derniers mois de 2022. Cela figurera dans les comptes 2023.
- Compte 6304 «Offrandes services funèbres»: ce poste est toujours difficile à prévoir et peut varier fortement d'une année à l'autre. Il y a eu une quarantaine de services funèbres dans la paroisse en 2022.

- Comptes63 «Total Offrandes» et 64 «Total Dons & Legs»: le total de ces deux postes correspond à ce qui avait été mis au budget 2022. La ventilation interne entre les différents comptes a été revue, d'où les variations importantes pour certains d'entre eux par rapport aux comptes 2021 et au budget 2022

En conclusion, la commission de gestion remercie et félicite le Conseil de paroisse ainsi que le personnel ecclésiastique pour la bonne remise en état des comptes ainsi que pour l'engagement réalisé durant toute l'année 2022

Vulliens, le15novembre2023
Loïc Bardet Christophe Ballissat

Annexe 3- Message du Conseil régional aux Assemblées paroissiales - Automne 2023 - Fin de législature en 2024

Le conseil régional est bien conscient de l'importance du rôle des conseillers et conseillères de paroisse et très reconnaissant de leur engagement. Il souhaite que tous les paroissiens recherchent des candidats à leur conseil paroissial pour la prochaine législature. Trouver des bénévoles et les motiver, c'est la responsabilité de tous et toutes, pas seulement celle de vos conseillers et de vos ministres.

Diminution du nombre de ministres

Le conseil régional porte le souci d'organiser au mieux le travail des professionnels (ministres et animateurs/trices d'Église) et d'autonomiser au maximum les bénévoles dans les communautés ; le nombre de ministres va diminuer drastiquement dans les années à venir. Ils ne pourront plus faire certaines choses et les paroisses devront indiquer des priorités pour leurs activités, quitte à en abandonner certaines. Le temps est peut-être venu de proposer moins d'activités, mais de travailler plus en profondeur celles qui nous paraissent indispensables à l'annonce de l'Évangile. Actuellement, un 100% est vacant dans la paroisse PaCoRe et un 50% sera vacant dès fin janvier 2024 à Granges et environs. Le conseil régional porte le souci de la repourvue de ces postes, ainsi que du poste cantonal d'aumônerie des EMS à 50%, qui se libérera aussi fin janvier 2024. La coordinatrice de la région et l'ORH font tout leur possible pour que ces postes soient repourvus dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, Mme Jaël Millasson, titulaire du poste Solidarité à 50% à Moudon et du poste InfoCom Internet à 20%, a demandé à être relevée de ses fonctions dans l'EERV pour le 31 décembre 2023. Ces deux postes seront donc vacants dès le 1 er janvier 2024. Le conseil régional va réfléchir au profil du poste Solidarités avant de le mettre au concours : ce poste restera donc vacant pendant un certain temps.

Bilan réorganisation de la Région

Ce bilan sera piloté par le conseil régional et se fera avec les conseils paroissiaux et les ministres de chaque pôle au 1 er semestre 2024, avant la fin de la législature.

Élections au conseil régional

Françoise Grand et Marylène Chappuis quitteront le conseil régional à la fin de la législature, en juin, et ne se représenteront pas. Pour le conseil régional, l'Assemblée régionale a fixé le nombre de conseillers laïcs à 5. Il faut donc trouver au moins deux personnes, si possible avec un intérêt particulier pour la solidarité et pour VCC - Vie Communautaire et Culturelle -(Fraternité œcuménique à l'Abbatiale et El Jire).

A quoi sert un conseil régional ?

Le conseil régional est responsable des postes de toute la région, y compris des postes paroissiaux. Les conseils paroissiaux sont responsables de l'activité des postes paroissiaux, mais le CR est responsable des postes eux-mêmes et de ceux et celles qui les occupent.

De cette responsabilité découlent les tâches suivantes :

- le conseil régional fait au Conseil synodal une proposition de répartition de la dotation dévolue à « sa » région dans les différents postes.
- il valide les descriptifs de poste et signe les cahiers des charges des ministres et animateurs/trices d'Église.

- il est présent dans toutes les commissions de repourvue.
- il peut enfin adresser à l'Office des ressources humaines une demande de changement de poste pour un ministre.
- Il fixe et gère le budget dévolu aux activités des postes régionaux

Signalons en outre la particularité de notre région, qui ne comporte plus de Conseils de services communautaires, mais seulement un conseil régional avec des dicastères : Solidarités, VCC, Formation et Accompagnement. Les ministres régionaux et animateurs/trices d'Église dépendent donc directement du conseil régional ; les postes régionaux sont actuellement au nombre de 8

Annexe 4- Information d'un délégué sur le dernier Synode

Compte rendu du Synode ordinaire qui s'est tenu les 3 et 4 novembre au Parlement vaudois. C'était aussi le 20e anniversaire de la Constitution.

Le budget 2024 a été accepté avec un déficit (500 000 Fr.). Il sera demandé à chaque région d'assumer un demi-poste vacant.

Il a été décidé que les Paroisses verraient leur contribution fixée chaque année au travers de la somme inscrite dans le budget et non plus systématiquement les 10 % de la participation de l'État de Vaud.

Pour le chantier gouvernance, le débat a eu lieu.

Treize membres du Synode ont été élus pour s'impliquer dans la suite de ces travaux : trois dans un groupe de travail mixte (avec 3 membres du CS) et les autres dans deux commissions d'examen de cinq membres (thématiques : gouvernance cantonale et structure ecclésiale). Le Synode demande au CS de délivrer 2 rapports distincts comprenant les recommandations du CS l'un en matière de gouvernance à l'échelle cantonale et l'autre en matière de structure ecclésiale.

Cèdre formation a fêté en 2022 son soixantième anniversaire. La belle part est faite au séminaire de culture théologique (SCT) suivi par près de 50 % des personnes. Ce sont actuellement 100 cursus et 94 personnes qui sont en formation. L'un des enjeux est l'ouverture à la diversité chrétienne avec ancrage réformé.

La plateforme interreligieuse du Canton de Vaud a rédigé un texte commun signé par l'Église catholique romaine dans le Canton de Vaud (FEDEC-VD), l'Église évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV), la Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud (CILV), la Fédération anglicane et catholique chrétienne dans le Canton de Vaud (FACCV), l'Union vaudoise des associations musulmanes (UVAM), la Fédération évangélique vaudoise (FEV) ; c'est le fruit d'un travail collectif essentiel et fondamental. Quelques extraits :

«En tant que responsables religieux, nous demandons à chacun et à chacune de préserver dans notre Canton la paix religieuse, de rejeter tout discours qui appelle à la haine et à la guerre, de rechercher le respect mutuel et la cohésion sociale.» «Nous réaffirmons notre engagement en faveur du respect de la dignité humaine. Nous nous engageons à maintenir le lien social portant la flamme de l'espérance dans nos cœurs et œuvrant ensemble pour un monde où la diversité est encouragée et vécue de façon positive.»